

CE **Déclaration de conformité UE**
(selon EN ISO/IEC 17050-1)

ipf electronic gmbh
14, avenue Rosmarter
58762 Altena - Allemagne

Nous déclarons par la présente que le produit suivant est conforme aux normes et directives mentionnées ci-dessous :

Numéro d'article F152C052
Groupe de produits 351 Capteurs de niveau (mécaniques/inductifs)

N° de document	Titre	Date
2011/65/EU	Directive RoHS 2	06.2011
2014/30/EU	Directive CEM	02.2014
2014/35/EU	Directive basse tension	02.2014
DIN EN 60947-5-3	Appareillage à basse tension - Partie 5-3 : Appareils et éléments de commutation pour circuits de commande - Prescriptions pour dispositifs de détection de proximité à comportement défini dans des conditions de défaut (PDDb) (IEC 60947-5-3:2013) ; Version allemande EN 60947-5-3:2013	12.2014
DIN EN 60947-5-6	Appareillage à basse tension - Partie 5-6 : Appareils et éléments de commutation pour circuits de commande ; interface à courant continu pour capteurs de proximité et amplificateurs de commutation (NAMUR) (IEC 60947-5-6:1999) ; Version allemande EN 60947-5-6:2000	12.2000
DIN EN 60947-5-7	Appareillage à basse tension - Partie 5-7 : Appareils et éléments de commutation pour circuits de commande - Prescriptions pour les détecteurs de proximité à sortie analogique (IEC 60947-5-7:2003) ; version allemande EN 60947-5-7:2003	06.2004
DIN EN IEC 60947-5-2	Appareillage à basse tension - Partie 5-2 : Appareils et éléments de commutation pour circuits de commande - Détecteurs de proximité (IEC 60947-5-2:2019) ; version allemande EN IEC 60947-5-2:2020	04.2021
DIN EN IEC 63000	Documentation technique pour l'évaluation des produits électriques et électroniques en ce qui concerne la limitation des substances dangereuses (IEC 63000:2016) ; version allemande EN IEC 63000:2018	05.2019

Cette déclaration certifie la conformité aux normes et directives mentionnées, mais ne comporte aucune garantie quant aux propriétés. Les consignes de sécurité et les instructions de service doivent être respectées en plus. Cette déclaration est faite sous la responsabilité du fabricant ou de son mandataire par :

Altena, 19.09.2025



Jörg Hesse
Conformité du produit